

1^{er} mai, journée mondiale des travailleurs ! 1^{er} mai, symbole d'unité et de lutte !

Comment avons-nous obtenu les congés payés, la règle des 3x8, 8 heures de travail, 8 heures de sommeil, 8 heures de loisirs, la semaine de 40 heures, l'assurance maladie, le congé de maternité ? Par des luttes sans merci, à travers le monde, qui nous ont appris que ceux qui dominent sont prêts à tout pour protéger leurs privilèges, gagner « la liberté » de nous exploiter jusqu'à l'os, « le droit » de nous sous-payer pour gagner toujours plus pendant que chaque jour, nous devenons un peu plus pauvres. A nous d'imposer un autre sens à la liberté et au droit !

Regardons les luttes en cours, nous demandons tous la même chose mais en rangs dispersés. Certains obtiendront des miettes mais nous ne pourrons pas gagner parce qu'ils ne renonceront pas au gain ni au meilleur moyen d'accumuler leurs richesses : notre force de travail toujours sous-évaluée. C'est toutes et tous ensemble que nous devons agir. Le 1er mai 1886, la pression syndicale permet à environ 200.000 travailleurs américains d'obtenir la journée de huit heures.

Augmentations immédiates égales pour tous car la hausse des prix nous a appauvris ! Relèvement du SMIG car l'actuel ne permet pas de vivre même modestement ! Recrutement de tous les vacataires et contractuels parce que s'ils les font travailler, c'est qu'ils sont nécessaires ! Plan de création d'emplois réels pour nos jeunes, en particulier !

Samira Khallas

L'écho des luttes'' L'écho des luttes'' L'écho des luttes

Les étudiant-es marcheront le 2 mai

Le succès de la marche du 12 avril a redonné confiance dans l'avenir des luttes dans ce pays. Leur courage et leurs revendications prouvent que notre jeunesse recherche la compétence et le label du savoir. La coordination autonome des étudiants ne cesse de s'élargir. Les délégués d'Alger, Blida, Bouira, Setif, Chlef, Mostaganem, Béjaïa, Boumerdes, Tizi Ouzou, Msila et Laghouat mobilisent leurs troupes pour leurs revendications, « une formation de qualité » et de meilleures conditions de travail.

Les CDD sont hors-la-loi !

Les travailleurs de la Sarl ouate industrie – Tonic-bou-ismail Tipasa, en grève, ont obtenu des promesses d'augmentations après que les SOCIETES TONIC passeront au statut de TONIC INDUSTRIE, la négociation de leur convention collective, une nouvelle grille des salaires...

Les travailleurs ont décidé de suspendre la grève en donnant un délai de 45 jours pour négocier l'augmentation de salaires ainsi que le régime indemnitaire avec effet rétroactif et 15 jours pour renvoyer les

responsables des intimidations et des maltraitements.

Nous retiendrons surtout que le nouveau DG a reconnu, sous pression, que les nombreux CDD étaient non-conformes à la loi et que les travailleurs concernés seront permanisés. **Voilà une victoire qui profitera à tous les travailleurs d'Algérie qui réclament la fin des CDD !**

Droit au logement !

Les dizaines de souscripteurs au programme AADL-2001 rassemblés devant le ministère de l'habitat ont été matraqués par les agents de sécurité, tôt, dans la matinée. Ils avaient débordé sur la route ! Quel autre moyen auraient ceux qu'on n'entend pas alors qu'ils sont dans leur droit et qu'ils attendent depuis 10 ans ce qu'ils ont payé de leurs économies. 15 personnes arrêtées, histoire de faire peur à des pères et des mères de familles si tranquilles d'habitude, ont été relâchées en fin de journée.

Les postiers toujours en colère !

Ils ont renouvelé leur section syndicale et le ministre des technologies d'information et de communication a

déclaré prendre en charge leur plateforme de revendications. Mais ils ont renouvelé leur rassemblement, mercredi dernier, pour réclamer, leur droit à la PRC et à la promotion, tout de suite. C'est une façon légitime de dire : « ça suffit ! »

Les contractuels de l'Education

Les contractuel-les qui n'étaient pas en poste, à la date du 28 mars 2011, selon la décision ministérielle arrachée par leur mobilisation acharnée, ne peuvent pas prétendre à l'intégration. Ils ont pourtant travaillé pendant des années, 2, 5, 7 ans mais le vice des CDD est là ! On les débauche pendant quelques mois pour les réembaucher plus tard. C'est de cette façon que le public et le privé contournent la loi sur les CDD qui ne peuvent être qu'exceptionnels. Venu-es d'une quinzaine de wilayas, ils ont campé au ruisseau, jour et nuit avant de revenir dans leurs wilayas pour consolider leur mouvement.

Chômeurs :

Le comité national pour la défense des droits des chômeurs propose à tous les secteurs en lutte une initiative en organisant un rassemblement unitaire le 1^{er} mai 2011, à la place du 1^{er} Mai-Alger, à partir de 11h.

